

DES MOYENS POUR L'ÉCOLE MAINTENANT !!!

Depuis plusieurs années, les écoles maternelles et élémentaires, les lycées et les collèges de Seine-Saint-Denis, souffrent du manque de moyens alloués par l'Education Nationale à ce département, malgré les nombreuses promesses des Ministres successifs. Quotidiennement, des centaines d'élèves sont privés d'enseignement, quelques jours ou quelques semaines !

Depuis septembre 2015, les écoles élémentaires de Montreuil comptent jusqu'à 70% d'absences d'enseignants non remplacées, les maternelles jusqu'à 84 % de non remplacement.

Les élèves étant répartis dans les autres classes (qui peuvent compter parfois jusqu'à 12 élèves en plus !) cette situation perturbe les enseignements dans toute l'école. D'autant plus que, même lorsqu'elles sont classées en « Réseau d'Education Prioritaire », les effectifs des classes dépassent trop souvent les 24 élèves de moyenne.

Les enseignants spécialisés pour aider les élèves en difficulté (RASED), les professeurs spécialement formés pour enseigner aux élèves porteurs de handicap (ULIS) ou non francophones (UP2A) ne sont pas assez nombreux pour répondre aux besoins de TOUS les élèves !

Dans les établissements secondaires, des absences de professeurs peuvent durer 2 mois de suite (même l'année du Brevet ou du Bac), sans que les enseignements ne soient assurés !! Et dans les sections générales, les lycées montreuillois connaissent jusqu'à 35 élèves/classe ! Lorsque les professeurs titulaires sont remplacés, c'est de plus en plus souvent par des vacataires non ou peu formés, ou en cours de formation...

NOUS, parents et enseignants du premier et du second degré, exigeons :

- le recrutement immédiat des 151 lauréats inscrits sur la liste complémentaire du concours supplémentaire de professeurs des écoles en Seine-Saint-Denis
- la revalorisation des postes d'enseignants en Seine-St-Denis (mais aussi des infirmières, médecins, assistantes sociales scolaires), afin de bénéficier de candidats plus nombreux aux concours
- la création de postes supplémentaires en nombre suffisant d'ici 2017 et réellement affectés "devant les élèves"
- la formation de tous les personnels enseignants
- la reconstitution des RASED

Nom	Prénom	Ville	Signature

